

# INF'EAU 58

Mai 2023



**Sommaire**

- Edit'eau .....p 1
- Agenda.....p 2
- Ste Soline, oui, j'y étais..... p 3-4
- L'APIEEE harcelée par la Préfecture.....p 4
- Vie de l'APIEEE.....p 5
- Que font nos éco-terroristes..... p 6

**Ste Soline 2e saison**

Tant d'encre a coulé à propos de la manifestation de Ste Soline, qu'il n'est sans doute pas nécessaire d'en rajouter une couche. Simplement dire que la focalisation des discours officiels et des médias en général, sur les violences a fait passer en arrière-plan les questions de fond. Ce qui était sans doute voulu. Ce qui a provoqué la mobilisation de 30000 personnes mériterait pourtant un peu plus de considération. On essaie ? D'abord une colère, qui ne se cantonne pas au seul sujet "bassines", et résulte du fait de n'être pas écouté et de ne faire l'objet que de répression

Ensuite un sentiment de l'urgence climatique qui ne s'accommode pas de 30 ans de luttes de plus (sachant que les 30 dernières années n'ont qu'empêché le pire mais, en aucun cas, obtenu du meilleur) Et pour finir, la conscience aigüe de l'absurdité de la solution proposée pour contrer la sécheresse, qui élude soigneusement le fond du problème. A savoir la non durabilité de notre système agricole, qui exporte ce qu'il produit et importe ce qu'il consomme, qui s'accommode de 30% de gaspillage alimentaire, qui veut transformer des productions agricoles en biogaz, etc... A cet égard, le plan « Eau » du gouvernement est la cerise sur le gâteau : en régression par rapport aux Assises de l'eau, ce plan propose des objectifs à la baisse, fait porter les nécessaires économies d'eau sur les consommateurs uniquement, (les irrigants auront la même quantité d'eau et irrigueront plus de surfaces agricoles) , des tarifs progressifs pour les ménages (qui existaient déjà largement), mais pas de tarif progressif pour l'irrigation qui contribue déjà si peu aux dépenses pour l'eau (85% des redevances collectées par les agences de l'eau sont payées par les usagers domestiques) Qu'est-ce que ça fait de penser que l'économie d'eau réalisée grâce à vos toilettes sèches permettra de maintenir les quotas d'eau d'un gros bénéficiaire de la bassine de Ste Soline? d'un administrateur d'Océalia (plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaire en 2022)? Bref! Laissons là le sujet et retenons l'absurdité de la situation à Ste Soline : 3200 gendarmes pour défendre un trou vide (un bien privé par ailleurs) pour un coût humain dramatique et un coût financier de près de 5 Millions d'euros!



Parlons plutôt de ce qui est passé sous les radars, effacé par le poids des mots et le choc des photos...

- Qui a dit par exemple que la confédération paysanne avait à l'occasion de cette manifestation, planté une haie de plus de 300m et construit une serre pour un maraîcher? La plantation de haies au milieu de cette plaine est un symbole fort et est loin d'être anecdotique. Le paysage de bocage historique dans cette zone a disparu pour faire place à de grandes étendues de champs de céréales. Les haies sont perçues comme des freins à l'agrandissement des parcelles et à la mécanisation, ainsi qu'à l'irrigation à grande échelle. Le montage symbolique d'une serre pour un porteur de projet en maraîchage sur le territoire pose aussi la question de la priorisation de l'accès à l'eau.
- Qui a parlé de ce festival de Melle qui a accueilli 10 à 15000 personnes (zéro violence ici)? Des intervenants de qualité, qui sont venus y parler d'eau lors des tables rondes? Et témoigner des innombrables menaces qui pèsent sur l'eau : les retenues collinaires pour faire de la neige artificielle, l'exploitation de l'eau pure par MTS electronics pour fabriquer des puces, le creusement de gravières puis leur comblement par des déchets du bâtiment, etc...
- Qui a parlé du travail traumatisant des "street médics", du travail dans l'ombre de la "legal team", de ces centaines de bénévoles qui ont fait vivre ce week end de manifestation ? Tous unis dans la défense d'un bien commun, tous prêts à continuer la lutte.

Loin d'être des écoterroristes anti-tout, les anti bassines sont porteurs d'alternatives. Voir par exemple

- -le PTGE (Projet de Territoire et de Gestion de l'Eau) alternatif dans la Vienne,
- - l'expertise scientifique en Vendée sur le rapport du BRGM,
- -un travail pédagogique d'envergure auprès du public, des militants et des journalistes
- -des alliances fécondes entre les luttes sociales et les luttes écologiques

Ils ont également inspiré des scientifiques qui sont maintenant nombreux à dénoncer la fausse solution des bassines, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) Maine et Loire et le CESE (Conseil Économique Social et Environnemental) parmi les derniers en lice.

Enfin, grâce à leur action, le sujet est devenu un enjeu national et on en parle également beaucoup ailleurs dans le monde. Il est également devenu, hélas, synonyme de "violences policières" et c'est sans doute à ce sujet que les Deux-Sèvres ont subi leurs premières lacrymos, LBD et autres grenades de désencerclement. Une preuve sans doute que le camp d'en face est à court d'arguments...Regardons donc le chemin parcouru : on est passé de 19 à 16 bassines (moins 3 millions de m3), et on a encore diminué de 1 million de m3 récemment. Quant au recours interassociatif encore en appel au tribunal de Bordeaux, on en attend beaucoup, surtout après un hiver qui a illustré toutes nos craintes : remplissage de la bassine de Mauzé malgré le Mignon à sec... Très loin de l'affirmation selon laquelle "on prend l'eau quand elle est excédentaire". Prend-on le risque de se faire dissoudre en parlant d'irrigo-terrorisme?

Joëlle Lallemand

#### **AGENDA :**

#### **13 mai : Journée grand public sur l'eau dans le cadre de « Mon territoire au fil de l'eau »:**

**matin** : un parcours vélo d'une quinzaine de km au fil de l'eau et de l'histoire, qui partant du lavoir de **Saint Romans**, en s'étendant sur **Melle** et pour finir à la dite station de pompage, organise une rencontre avec les infrastructures qui ont modelé nos usages de l'eau, en quantité comme en qualité.

**Après midi** : après un pique-nique partagé, une balade libre et pittoresque de 3-5 km dans le village de **Saint Romans les Melle**, dans ce cadre préservé où l'eau serpente joyeusement entre nature et architecture. Ponctué de stands, ateliers, points découverte, points observation, jeux, dessins, tous les âges sauront profiter de cette rencontre avec l'eau dans tout ce qu'elle transporte de vie.

#### **4 juin : fête des gestes du bois**

#### **A Availles sur chizé**

Fête autour de l'arbre de vie. De nombreuses animations sont prévues pour cette 5e édition : artistes, artisans, conférence, spectacle...

#### **18 juin à Chizé : l'appel des oiseaux**

parking du stade à 9H. Reconnaître le chant des oiseaux avec Daniel Barré et Charly Bost

#### **28, 29 et 30 juillet : festival de la décroissance**

A **St Maixent**, programme à venir

#### **9 septembre : fête du bio**

A **Chizé**. Cette année aura pour thème principal, l'eau. N'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions

### Témoignage d'un Confédéré

Dans la région Poitou-Charentes l'approvisionnement en eau est un problème depuis longtemps.

Une association d'irrigants s'est constituée, assez offensive.

Dans les années 2010 étant porte-parole de la conf '79 j'ai été sollicité pour participer aux grandes réunions de « l'observatoire de l'eau ». Dans un contexte déjà conflictuel nous étions bien timides pour nous exprimer, mais j'ai progressivement compris l'importance pour la préfète à l'époque d'entendre toutes les positions de tous les syndicats agricoles ou associations.

Quand en 2018 une grande concertation est menée sous l'autorité d'une nouvelle préfète, dans le but d'obtenir un protocole d'accord pour la construction des fameuses bassines la Confédération paysanne n'était pas invitée. Interpellés par l'association Bassine Non Merci nous nous sommes invités à la réunion, comme des grands. (En fait, j'étais tout seul, et bien modeste).

### **La Confédération paysanne est un syndicat agricole qui n'est pas opposé à l'irrigation ni même au stockage de l'eau.**

Nous avons participé à toutes les réunions et à tous les groupes de travail et avons fait de nombreuses propositions :

A quelles conditions sommes-nous prêts à signer ce protocole ? Partage de l'eau, plafonnement des volumes par actif, diversification des assolements, avec des rotations de cultures plus longues, une baisse des traitements, des plantations de haies,....

Si j'étais seul représentant du syndicat au départ, nous étions 4 à la fin pour participer aux rencontres. Mais fin 2018 nous avons refusé de signer le protocole d'accord. Nous avons estimé qu'il n'était pas assez engageant vers un modèle plus économe en eau et qui engage l'agriculture vers un changement de modèle plus acceptable pour les riverains et moins coûteux pour les citoyens.

Hormis l'association des opposants BNM nous avons été la première organisation à refuser de signer après l'APIEEE. Mais depuis, la quasi-totalité des associations environnementales ont dénoncé le protocole ainsi que la députée Delphine Batho, estimant que les engagements ne sont pas respectés.

Et depuis, à partir de 2020 commencent les manifestations contre le démarrage des travaux.

### **Je participe avec la Confédération paysanne à ces manifestations. Pourquoi ?**

--En premier lieu contre la privatisation d'un bien commun ces bassines sont alimentées par l'eau des nappes souterraines au profit d'un petit nombre d'agriculteurs.

--Le financement de ces ouvrages se fait à 70 % par des fonds publics. Ces projets très coûteux ne sont « viables » que s'il y a des gros volumes. Et, comme la part financée par les agriculteurs reste élevée il faut donc continuer la course aux rendements. Nous y dénonçons un modèle d'agriculture toujours plus intensive, plus coûteuse, qui laisse de moins en moins de place aux paysans en initiative et en revenu avec par contre un maximum de risques.

--Et l'augmentation du coût financier de ces bassines, en électricité surtout, mais de tous les intrants agricoles suscitent beaucoup d'interrogations chez les candidats à l'irrigation !

--Autre grosse, grosse incertitude : les pluies pour recharger les nappes. Le projet anticipe déjà que une ou deux années sur 10 les bassines ne pourraient pas être remplies. Il faudra pourtant payer les amortissements de ces installations, et sans bénéficier d'eau !

--Quelle relation de voisinage en période de restriction entre les agriculteurs qui seront autorisés car reliés à une bassine, et ceux qui ne seraient pas autorisés à arroser ?

-- Autre domaine : l'eau qui part dans les rivières puis dans la mer est-elle perdue ? Non les cultures d'huîtres et de moules dépendent grandement de ces apports d'eau douce, et font vivre toute une économie très importante sur le littoral.

--Et pour finir je n'ai pas d'avis pertinent sur les notions d'évaporation ou de pollution par des bactéries de ces eaux stagnantes, de même que la perturbation du cycle de l'eau !...

Mais aujourd'hui les perturbations climatiques ne sont plus contestées par personne. Ces projets doivent être rediscutés avec cette nouvelle donne.



Tout le monde doit bouger.

J'ai participé au convoi de tracteurs pour me rendre à la manifestation de sainte Soline. La Confédération paysanne a respecté les accords conclus avec les Autorités : nos tracteurs sont restés stationnés au campement pendant la manif.

Nous déplorons le déploiement complètement démesuré de gendarmes, et CRS (3200 pour protéger un trou qui était vide.) Contribuant largement à créer un climat de confrontation, pour intimider, et dissuader les manifestants.

Et forcément il était prévisible que ce dispositif massif de gendarme amène la violence de casseurs



Je dénonce évidemment cette violence qui nous a tous choqués qu'elle provienne des forces de l'État ou d'une fraction de militants radicaux. Autant de blessés, dont certains très graves, et combien de personnes marquées durablement !

Cette violence aveugle démesurée ne fait que nourrir la colère l'anxiété voir de la haine.

Oui j'ai eu peur lors de cette manif, même si je suis resté à l'écart des affrontements.

**Avons-nous encore le droit de manifester en masse pacifiquement** contre des projets qui ne préservent pas le bien commun ?

Interdire une manif, réprimer, et intimider les opposants ne prépare rien de bon pour l'avenir.

Et je veux terminer par ce qui a été le plus fort pour moi durant ce week-end :

**J'ai été touché par cette foule colorée de tout âge**, mais avec beaucoup de jeunes, avec un énorme enthousiasme de l'humour, festive même, et un profond respect les uns envers les autres, et tout ce qui est vie sur cette terre.

Quel contraste avec ce que les médias nous en ont majoritairement transmis.

Oui il n'y a pas d'autre solution maintenant que d'appuyer sur pause, de remettre les gens ensemble, autour d'une table.

*Jean-Paul Gobin, ce 15 Avril, à tête reposée*

## **L'Etat n'a-t-il rien de mieux à faire que de harceler les défenseurs de l'environnement ?**

Alors que le dérèglement climatique pointe son nez avec de plus en plus d'insistance, alors que la biodiversité s'évapore sous nos yeux à une vitesse inquiétante, alors qu'une prochaine sécheresse se profile faisant craindre pour l'agriculture, l'eau potable et l'environnement...

Que fait l'Etat dans les Deux-Sèvres ?

Et bien, il est très occupé à mater les défenseurs de l'environnement et ceux qui s'opposent au passage en force du projet de Méga-bassines. On l'a vu avec le déploiement de force inédit contre la manifestation de Ste Soline1 et maintenant de Ste Soline 2, avec la mise en examen de 4 manifestants qui n'avaient rien fait d'autre que... manifester et maintenant, avec une tentative de museler l'APIEEE.

Nous avons en effet, reçu un courrier de la Région académique (l'état) nous annonçant la suppression de notre subvention "jeunesse et éducation populaire" pour cause de participation active à l'organisation de la manif de Sainte Soline contre les Méga bassines (Cette subvention nous permettait d'assurer des animations nature auprès de publics variés. Pas très subversif tout ça!...) Conséquence directe de cette décision, la fragilisation d'un emploi.

Léger détail : nous n'avons pas participé activement à l'organisation de la manifestation de Ste Soline. Il n'y en avait d'ailleurs nul besoin car plus de 150 organisations avaient appelé à manifester !

Autre reproche à notre rencontre : un post facebook montrant notre soutien au mouvement anti-bassine ! Cette fois, nous assumons pleinement : nous ne savions pas qu'exprimer une opinion était un délit !

Et cerise sur le gâteau, nous avons reçu, le 12 février, une lettre de la préfecture nous annonçant notre éviction des comités "ressource en eau" ainsi que de tous les comités de gestion de l'eau.

C'est une tradition : nous avons déjà été évincés de la commission scientifique et technique du projet des 16 bassines car nous n'avions pas voulu signer un protocole qui a été par la suite désavoué par quasiment tous les acteurs hormis l'Etat et la profession agricole majoritaire.

Quand l'Etat se radicalise, préfère combattre les écologistes et encourager le pillage de l'eau plutôt que de faire respecter la loi sur l'eau comme la commission européenne elle-même est venue lui rappeler, que nous reste-t-il comme recours ?

Et bien justement déposer un recours au tribunal administratif, ce que nous avons fait début mars. C'est en effet, la liberté d'expression qui est en jeu ici.

Rappelons que d'autres associations font les frais de ce type de violence d'État : Alternatiba à Poitiers, 5 associations de Corrèze et d'autres encore. Bizarrement, en revanche, les subventions et le siège en commissions consultatives de la Coordination Rurale ne sont pas supprimés quand cette organisation agricole détruit des locaux associatifs et agresse des militants ?

Il est malheureux de devoir recourir au tribunal pour faire respecter un droit : la subvention en question était largement méritée. Elle permettait de faire de l'animation dans un territoire sinistré en terme d'emploi et où les offres d'animations sont tout sauf pléthoriques!

Au lieu de perdre du temps en procédures, ne devrions nous pas mobiliser toutes nos forces pour répondre intelligemment aux défis à venir, notamment la pénurie d'eau, l'empoisonnement du monde et la disparition de la biodiversité?

Voulant rester optimistes, nous nous consolons en pensant que cette répression est un aveu de faiblesse : faute d'arguments solides sur le bien fondé des méga bassines, seul l'usage de la force et de la violence peut faire se soumettre ceux qui élèvent leur regard au-delà de leurs propres intérêts personnels et perçoivent l'ineptie de ces projets.

Vous trouverez le texte du communiqué de presse commun à France Nature Environnement, PCN, APIEEE, FNE nouvelle Aquitaine sur [le site de FNE](#). Si vous n'avez pas encore signé la pétition de soutien à l'APIEEE, vous la trouverez sur [la page "actualités" du site internet de l'APIEEE](#). Sinon, vous pouvez cliquer [ici](#)

Toutes les voix comptent, et c'est le moment de harceler vos proches pour faire monter le compteur avant que nous ne remettions les signatures au préfet de région et au ministre de la transition écologique en mai-juin.



## Vie de l'APIEEE

### circuit vél'eau

Nos problèmes avec la préfecture ne nous ont pas empêchés de faire vivre nos projets :

Nous avons commencé à travailler sur un circuit vélo dédié à l'eau entre Brioux et Chef Boutonne avec l'aide de notre salarié, Nathan et de son stagiaire Louis qui se sont beaucoup impliqués, relayés depuis par Mehdi, nouvellement recruté en service civique (jusqu'à fin août).

Nous vous solliciterons bientôt pour faire le test du circuit (une grande boucle, deux petites boucles et des circuits pédestres possibles)



Louis à gauche, Nathan et Mehdi à droite

### AG de l'APIEEE

L'APIEEE a tenu son assemblée générale le 21 avril, à Vernoux, ce qui nous a permis en préliminaire de faire une balade au fil de la Béronne.

Dans la continuité des 2 années précédentes, nous avons continué à privilégier les financements privés par rapport aux financements publics et à monter en puissance sur les prestations de service. Ceci nous a permis de mieux résister à l'action de l'Etat supprimant notre subvention fonjep. L'année 2023 devrait être équilibrée grâce à l'appel à don qui a récolté plus de 5000€ et grâce à la solidarité dont nous avons bénéficié.

Le nouveau CA s'est enrichi de deux nouvelles personnes : Lysiane Chaigneau et Christian Quichaud. Et nous avons un nouvel invité : Noël Guillon



## Hommage à nos administrateurs et bénévoles

### Que font nos éco-terroristes?

Beaucoup de tâches sont assurées dans l'ombre par des bénévoles. Nous avons envie de partager avec vous ces moments qui font la vie de l'APIEEE sans faire la une des journaux :



Tenue de stand au forum européen de l'eau



Visite naturaliste au bord de l'eau



Déménagement du local "club nature"



Préparation fête du bio



nettoyage WC secs

### Adhérer c'est nous aider !

notre agrément d'intérêt général sera renouvelé (ou pas) cette année

c'est important de montrer que nous avons toujours autant, voire plus d'adhérents

si vous ne l'avez pas encore fait, c'est le moment de renouveler votre adhésion

#### ADHÉSION 2023



Nom Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Verse une cotisation de : 10 €    autre : .....€

Nombre de personnes concernées :

Souhaite un reçu fiscal

[www.apiee.org](http://www.apiee.org)

<https://www.facebook.com/Chize79>

05.49.08.87.62

[contact@apiee.org](mailto:contact@apiee.org)



Commune de Chizé

